

SYNODE D'ETE 24 - 25 mai 2011

Point 4



Reformierte Kirchen
Bern-Jura-Solothurn

Eglises réformées
Berne-Jura-Soleure

Election d'un délégué à l'Assemblée des délégués de la FEPS; Election partielle au siège du Conseiller synodal Gottfried Locher, démissionnaire à la fin janvier 2011. Proposition de candidature de Iwan Schulthess.

Proposition:

Le Synode élit Monsieur Iwan Schulthess à la succession de Gottfried Locher comme représentant du Conseil synodal au sein de l'Assemblée des délégués de la FEPS.

Motif

Gottfried Locher a assumé le mandat de représentant du Conseil synodal en tant que délégué à l'assemblée de la FEPS. Elu à la présidence de cette même FEPS, il a quitté le Conseil synodal fin janvier 2011. Le Synode constitutif du 10.11.2010 a élu Iwan Schulthess, de Jegenstorf, comme nouveau Conseil synodal.

Le 2 décembre 2011, le Conseil synodal a débattu la question de la répartition des départements et des mandats. Lors de cette séance, il a décidé de proposer son nouveau membre Iwan Schulthess comme délégué à l'assemblée de la FEPS pour reprendre la succession de Gottfried Locher à cette fonction. Le Synode est l'instance compétente pour l'élection (art. 168 al.7 RE).

Le Conseil synodal